

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 9 juin 2025 - 1,50 €

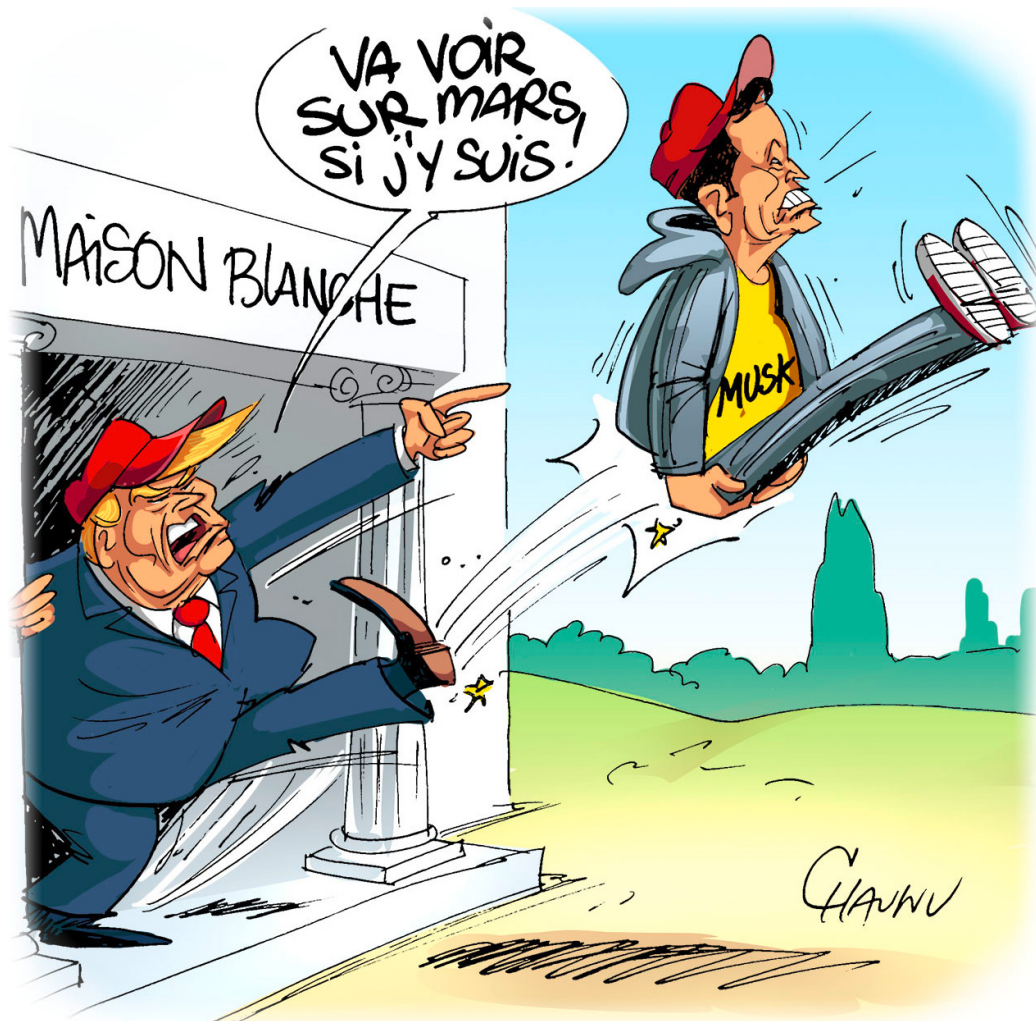
N° 139

Divorce à la tronçonneuse

Les commentateurs ne s'étaient pas trompés cette fois. Ils avaient prédit dès l'origine que cette alliance contre nature ne durerait pas. La mission dévolue à Musk était néanmoins supposée ne s'achever que le 4 juillet 2026, 250^e anniversaire de l'indépendance américaine. Elle n'est même pas parvenue au 4 juillet 2025. Elle s'est achevée le 30 mai 2025 : 130 jours.

La rupture officielle cinq jours plus tard a eu comme prétexte le projet de budget qui prévoit la suppression des avantages fiscaux aux voitures électriques. L'échange le plus public a eu lieu le 5 juin au plein milieu d'une conférence de presse dans le bureau ovale pour la première visite du chancelier allemand Friedrich Merz où il avait certainement été question d'automobiles. Il faisait suite à l'annonce d'une conversation téléphonique avec Xi Jinping sur la reprise des discussions douanières, alors que l'on connaît les intérêts de Musk en Chine.

La situation de Tesla est en effet devenue critique. L'est-elle assez pour mettre fin à une alliance qui dépassait les deux personnalités si fortes soient-elles et réunissait deux courants d'opinion opposés par ailleurs : les populistes et les libertariens ? Les techno-oligarques de Silicon Valley vont-ils retourner au giron démocrate ?



Les communicants extrêmes style Steve Bannon vont-ils rentrer en grâce à Washington ?

La réponse – au moins provisoire – a été apportée par le vice-président J.-D. Vance, que Musk a désigné comme le remplaçant idéal de Trump. L'union des deux courants passe par lui. Sa position déjà forte à la Maison Blanche a été confortée. Le speaker de la Chambre des Représentants est également intervenu personnellement auprès de Musk pour qu'il cesse ses attaques contre le projet de budget. Musk menace de créer un nouveau parti « centriste ». Ce ne serait pas la première fois

qu'un milliardaire se lance dans la course en indépendant. Musk, né en Afrique du Sud et naturalisé américain, peut prétendre à tout sauf à être candidat aux élections présidentielles américaines, ce qui réduit d'autant ses moyens d'action. Selon un sondage, 71 % des Républicains continuent de faire confiance à Donald Trump contre 6 % à Elon Musk.

Dominique Decherf

Folies

Un trait caractéristique des régimes autoritaires est que face à la vérité établie les opposants ne peuvent

qu'être des « anormaux », des « associaux », des « aliénés », relevant d'un traitement psychiatrique. Ce sont des « malades », car

SOMMAIRE

P. 1 : Divorce à la tronçonneuse. – Folies. P. 2 : Mercosur (1). – Mercosur (2) Mémoire. P. 3 : Lectures. P. 4 : Alsace. – Proportionnelle. P. 6 : Logement. – Pornographie. P. 7 : Médaille agricole. P. 8 : Passer d'un monde de choses à un monde de relations : **Gilles Hériard-Dubreuil**. P. 9 : Le danger des mauvaises lois : « l'aide à mourir ». P. 10 : Les secrets de la Bible au Moyen Âge. P. 11 : *Laudato Communis*. P. 12 : L'Histoire dans les livres.

■ **États-Unis** : Un migrant illégal pro palestinien de 45 ans a jeté, le 31 mai, des cocktails Molotov sur un groupe de manifestants juifs qui organisaient une marche pour demander la libération des otages israéliens de Gaza. Il a fait 12 blessés avant d'être arrêté.

■ **États-Unis** : La brouille entre Elon Musk et Donald Trump, à propos du prochain budget de l'État américain, qu'Elon Musk a qualifié d'« *abomination répugnante* », donne lieu à des échanges détonants entre ces deux personnalités sur leurs réseaux sociaux respectifs et fait les choux gras de la presse internationale. Le budget était prévu pour être promulgué le 4 juillet (fête nationale), mais il faudra probablement plus de temps pour convaincre les quelques sénateurs républicains qui ne sont pas convaincus de l'intérêt d'alourdir la dette publique de quelque 2 400 milliards dans les dix prochaines années pour tenir toutes les promesses faites lors de la campagne présidentielle.

■ **États-Unis** : Depuis le 9 juin, l'Administration américaine ne délivre plus aucun visa aux ressortissants d'une douzaine de pays (Afghanistan, Birmanie, Tchad, République du Congo, Guinée équatoriale, Érythrée, Haïti, Iran, Libye, Somalie, Soudan et Yémen) soupçonnés de ne pas lutter assez contre le terrorisme et l'émigration sauvage. Des exceptions sont prévues et d'autres États font l'objet de restrictions. Des manifestations, parfois violentes, contre la nouvelle politique migratoire et les contrôles de clandestins ont troublé des faubourgs et

les disciplines médicales ne reconnaissent plus le terme de « fou ». En anglais aussi, l'emploi du mot *mad*, qui a lui-même plusieurs sens, est plutôt rare. Le vocable médical serait *insane* qui est beaucoup plus précis et fort que notre français « insensé ».

Dans la bouche de Donald Trump, le terme qui revient, tel un automatisme, est celui de *crazy*, plus ordinaire, familier, populaire. *Crazy* ne dit rien en réalité de l'état mental. C'est un mot passe-partout, un mot-valise qui veut dire tout et n'importe quoi. C'est aussi un instantané, qui ne préjuge pas d'un état mental caractérisé, mais un « coup de tête » (Trump dit de Musk « *he lost his mind* », il a perdu la tête), phénomène passager, réversible. Zelensky est *crazy*, Poutine est *crazy*, Musk est *crazy*, mais ce peut n'être plus vrai le lendemain ou la semaine prochaine, et ce n'est pas comparable.

Trump possède un vocabulaire limité. Il ne semble pas avoir utilisé des variantes comme *nuts* (« dingue ») ou « cinglé ») ou *loony* (« timbré »), qui pourraient être regardés comme des insultes. *Crazy* est dans la bouche de Trump un qualificatif assez neutre et plutôt minimaliste. On peut lui appliquer la maxime : « *C'est celui qui dit qui l'est* ».

D. D.

Mercosur

Lors de la visite du président brésilien, Emmanuel Macron a déclaré qu'il était prêt à signer l'accord avec le Mercosur... à certaines conditions.

On avait oublié l'accord de libre-échange conclu entre l'Union européenne

et plusieurs pays d'Amérique latine, dont le Brésil et l'Argentine. Lors d'une visite d'État dans notre pays, les 5 et 6 juin, le président brésilien a vivement exhorté son homologue français à accepter l'accord. « *Mon cher Macron, ouvrez un petit peu de votre cœur* », s'est exclamé Lula Da Silva qui a ensuite repris un argument souvent entendu ces derniers mois à Bruxelles et dans les médias : le Mercosur est la meilleure réponse à apporter au protectionnisme et la France y trouvera son avantage.

Emmanuel Macron – qui a retrouvé son homologue à Nice du 9 au 13 juin pour la Conférence mondiale sur la protection des Océans – ne veut certes pas porter atteinte aux excellentes relations qui unissent la France et le Brésil depuis deux siècles, mais il sait que le Mercosur fait sortir les tracteurs et bloquer les routes.

De fait, la concurrence déloyale des produits sud-américains, en raison des différences de normes, menace les éleveurs de bovins et les aviculteurs, menace les sucreries françaises et plus généralement la santé des consommateurs en raison de l'utilisation de produits interdits en Europe.

Conscient du risque d'une nouvelle révolte paysanne, mais soucieux de rester fidèle à ses convictions néolibérales, Emmanuel Macron a repris la technique du louvoiement qui lui avait permis de sauver la face en 2024. Après avoir rappelé qu'il était « *pour le commerce libre et efficace* », il a indiqué qu'il voulait « *travailler pour des clauses de sauvegarde, des clauses miroir* ».

C'est là que nous entrons dans un brouillard qui se

dissipera avant la fin de l'année. Emmanuel Macron fait comme si l'accord pouvait encore être discuté alors qu'il a été signé par la présidente de la Commission européenne. À Bruxelles, on s'occupe de la mise en forme juridique de l'accord et l'on affirme qu'il n'y a plus rien à négocier. Pour éviter le blocage annoncé par Emmanuel Macron, la Commission va présenter à ratification la seule partie commerciale de l'accord, qui n'implique pas un vote des États membres à l'unanimité.

À Paris, on pourrait alors affirmer qu'on a tout fait pour soutenir l'agriculture française mais qu'il faut s'incliner devant le vote majoritaire. Le langage de la résignation peut-il être entendu par tous ceux qui sont menacés par le Mercosur ?

Claudine Uzerche

Mercosur

Le Brésil met la pression sur la France

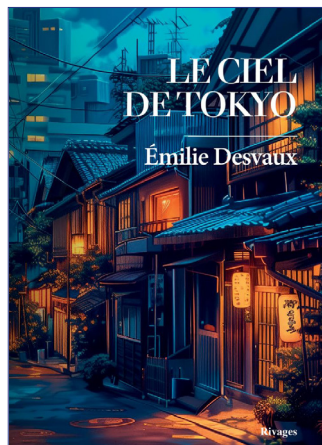
Le débat sur la signature d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur s'est invité au programme de la récente visite d'État du président brésilien en France. Lors d'un échange public avec Emmanuel Macron à Paris, le 5 juin, le président Lula a expliqué vouloir parvenir à un accord permettant notamment aux Allemands d'exporter leurs véhicules vers l'Amérique du Sud, tandis que les pays de cette dernière adhérents au Mercosur, Brésil et Argentine en tête, pourraient sous certaines conditions exporter leurs productions agricoles sans droit de douane vers l'Union européenne.

Le volet agricole de ces accords négociés par Bruxelles depuis de longues années suscite l'ire des organisations agricoles françaises. D'où la gêne d'Emmanuel Macron qui n'est pas en position de force à Bruxelles pour faire plier ses partenaires européens. La quasi-unanimité politique existant dans notre pays par rapport au risque de porter un coup fatal à des pans entiers de l'agriculture française en cas de ratification de cet accord se heurte au fonctionnement des institutions européennes. L'élevage est particulièrement menacé. Nos agriculteurs risquent de payer chèrement l'absence d'exception agri-culturelle qui mériterait d'exister au regard des attentes en matière de souveraineté alimentaire.

Jean Bongrain

Mémoire

L'Assemblée nationale a approuvé, le 5 juin, une proposition de résolution appelant à « *étudier le processus de restitution de la double dette imposée à Haïti* » il y a 200 ans pour la reconnaissance de l'indépendance de l'ancienne colonie. Le texte, présenté par le groupe GDR (communistes et ultramarins) dans le cadre de sa niche parlementaire, a été approuvé par 53 députés contre 9, issus du RN et de son allié le groupe UDR. Il appelle à la mise en place d'une commission indépendante et à « *soutenir les initiatives s'inscrivant dans une démarche de justice réparatrice et particulièrement les initiatives franco-haïtiennes à portée mémorielle* ». Notons au passage que le parti communiste français, qui avait appelé, selon les mots



PRIX LITTÉRAIRE DES SCIENCES PO

Tokyo, côté sombre

Dans le quartier pauvre d'Asakusa, se trouve une Gaijin House, une pension réservée aux étrangers. Tout y est minable : chambres et couloirs exigus, cuisine et salle de bains collectives sales. Il y a là Camille, Française, Flavio, Brésilien, Christophe dit « *Lénine* », Belge, et d'autres en rupture de ban ou en quête de spiritualité, des paumés en exil. Certains s'effondrent, d'autres s'adaptent. Ici Tokyo tient le rôle central.

Émilie Desvaux dépeint l'envers du décor, loin des néons et du glamour, la ville réelle et ses habitants qui survivent. Ce roman intense fondé sur des souvenirs de jeunesse a été primé par les étudiants en sciences politiques.

« *Le ciel de Tokyo* », Émilie Desvaux, Rivages, 240 p., 20 €.

BEAU LIVRE

Merveilles du monde

Aleksandra et Daniel sont deux illustrateurs baroudeurs. Ils ont parcouru les cinq continents et partout ils ont sorti leurs carnets et leurs crayons. Le résultat est



ce bel ouvrage, très grand format, qui donne à voir les milliers de merveilles relevées dans soixante-dix pays. Le lecteur, enfant et adulte, y trouvera de quoi aiguïser sa curiosité suivant qu'il préférera les animaux ou les oiseaux, les sites archéologiques, les spécialités culinaires, les coutumes ou les légendes.

À chaque double page, c'est tout un univers en couleurs qui se dévoile et invite à la découverte. Ce livre, qui vient d'être réédité, s'est vendu à plus de cinq millions d'exemplaires dans le monde.

« *Cartes* », Aleksandra Mizielinska et Daniel Mizieliński, éditions Rue du Monde, 164 p., 32 €.

PHOTOGRAPHIE

Argentique

Il existe encore des passionnés par les pellicules et les mystères de la chambre



noire. Dans ce manuel, Gildas Lepetit-Castel propose un pas-à-pas : du choix du matériel au développement (papier, révélateur...) et au tirage en noir et blanc. Rien n'est plus gratifiant que de voir apparaître ses images.

« *Les secrets de la photo argentique* », Gildas Lepetit-Castel, éditions Eyrolles, 228 p., 26 €.

REVUE

La mer

Ça sent l'été dans Lire. Le dossier central est consacré aux écrivains qui ont chéri la mer (Verne, Autissier...) et aux bateaux célèbres.

Autres articles : l'entretien avec David Grann, l'univers de Suzie Morgenstern, le portrait d'Olivier Bal, l'enquête sur les nouvelles portées à l'écran...

« *La mer, inspiratrice infinie* », Lire magazine, juin 2025, 7,90 €. En kiosque.



quartiers de Los Angeles les 7 et 8 juin. Contre l'avis du président démocrate de Californie, le président Trump a décidé d'y déployer 2 000 réservistes de la Garde nationale.

■ **Ukraine/Russie** : Le service de sécurité d'Ukraine (SBU) a revendiqué, le 3 juin, une explosion sous-marine visant un pylône du pont de Crimée construit sur 18 km de 2018 à 2022 par les Russes. L'aviation russe a lancé, le 3 juin, un missile hypersonique Kinjal contre la ville ukrainienne de Mikolaïv située entre Odessa et Kherson sur la mer Noire. Les Ukrainiens ont affirmé avoir détruit, le 5 juin, un lanceur de missiles Iskander et en avoir endommagé deux autres à Klinty, dans la région de Briansk près de la frontière biélorusse. Les Russes ont répliqué dans la nuit du 5 au 6 juin avec l'envoi sur l'Ukraine de plus de 400 drones Shahed et de quelque 40 missiles de différents types... Le 8 juin, ils lançaient une offensive sur la région de Dnipropetrovsk, proche de Donetsk et de Zaporozhja déjà sous leur contrôle et revendiquaient la prise de plusieurs villages. Kiev a annoncé le 8 juin avoir abattu un chasseur russe Sukhoï Su-35 au-dessus de Koursk.

■ **Russie** : Le père d'Élon Musk, Errol Musk, 79 ans, s'est rendu du 7 juin au 10 juin à Moscou pour participer à un colloque « Future forum 2050 » organisé par l'ultranationaliste Alexandre Douguine.

■ **Gaza** : Tsahal a retrouvé et rapatrié en Israël, le 5 juin, les cadavres de deux otages israéliens, un couple de 70 et 72 ans, enlevés le

7 octobre 2024. Le cadavre de Mohammed Sinouar, l'un des dirigeants du Hamas, tué le 13 mai dans un tunnel sous l'hôpital européen de Khan Younès, a été identifié par des tests ADN selon un communiqué israélien du 8 juin.

La Fondation humanitaire de Gaza (GHF), dont le siège est à Genève et qui est dirigée par le pasteur évangéliste américain Johnnie Moore, a cessé, le 4 juin, ses distributions de vivres (7 millions de rations en trois jours) après que des fusillades, attribuées par le Hamas à des militaires israéliens, ont entraîné la mort de plusieurs dizaines de Gazaouis dans les files d'attente.

Le ministre de la Défense Israël Katz, a ordonné, le 8 juin, d'intercepter le voilier « humanitaire » parti de Sicile pour Gaza le 1^{er} juin, avec à son bord Greta Thunberg et Rima Hassan.

Corée du Sud : Le dirigeant populiste de centre-gauche Lee Jae-pyung a été élu président avec 49,42 % des voix le 3 juin. Il a été investi sans aucun délai.

■ **Italie** : L'écrivain franco-algérien Kamel Daoud a dû, selon le Corriere della Sera du 2 juin, renoncer à une tournée de promotion de son roman *Houris* en Italie qui devait débiter le 16 juin, après avoir été informé que la justice italienne était susceptible de l'extrader vers l'Algérie d'où un juge d'Oran a lancé un mandat d'arrêt international à son encontre.

■ **Italie** : Le club de football de Brescia, dont les dettes s'élèveraient à 8 millions d'euros, est en faillite et devrait disparaître après 114 ans d'existence.

■ **Norvège** : Le chantier naval norvégien Brødrene Aa, spécialiste des navires à propulsion électrique, est en faillite après l'annulation de plusieurs commandes. Ses 170 salariés, à Hyen et Eikefjord dans l'ouest du pays, vont être licenciés.

■ **Suisse** : La faillite, en novembre 2024, du constructeur de solutions photovoltaïques PrimeEnergy Cleantech à Bâle, dont l'explorateur-inventeur Bertrand Piccard était l'un des porte-parole, a lésé de nombreux actionnaires. Le tribunal pénal fédéral de Genève a été désigné, le 6 juin, pour établir les responsabilités.

■ **Colombie** : Le gouvernement de Bogota a annoncé, le 5 juin, la commande pour son armée de l'air de 16 JAS 39 Gripen suédois, pour 3,2 milliards d'euros, plutôt que des Rafale français qui étaient pourtant réputés moins chers.

■ **Bulgarie** : Le pays adoptera l'euro comme monnaie le 1^{er} janvier prochain.

■ **Vietnam** : Le parti communiste a fait lever l'interdiction, décidée en 1988, aux familles d'avoir plus de deux enfants. Le taux de fécondité des Vietnamiennes est de 1,91 (1,67 dans les villes) en dessous du seuil de renouvellement de la population (quelque 100 millions d'habitants).

■ **Japon** : Le nombre des naissances a été en 2024 de 686 061 pour un pays de 124 millions d'habitants. C'est le plus faible de toute l'histoire démographique du pays. Le nombre des décès a été 1,6 million. Le vieillissement de la population a été qualifié par le Premier

ministre Shigiru Ishiba d'« *urgence silencieuse* ».

■ **Tunisie** : Votée le 21 mai à l'unanimité des députés présents, une loi limite fortement le recours aux contrats à durée déterminée et à la sous-traitance. Le secteur du tourisme n'est pas d'accord et fait état de licenciements préventifs.

■ **Transports aériens** : Les droits à indemnisation pour les passagers victimes du retard de leur avion ont été revus à la baisse le 6 juin lors d'une réunion des 27 ministres des Transports européens à Bruxelles.

■ **Transports maritimes** : Le *Morning Midas*, cargo sous pavillon libérien, affrété par la compagnie anglo-israélo-monégasque Zodiac Maritime, et transportant 3 000 véhicules de la Chine vers le Mexique, a été abandonné par ses 22 marins au large de l'Alaska (océan Pacifique Nord) le 3 juin, après le déclenchement d'un incendie incontrôlable. On suppose qu'il s'agit d'un incendie de batteries électriques comme ceux qui ont déjà provoqué le naufrage de plusieurs navires.

■ **Océans** : Le sommet mondial de protection des Océans (Unoc-3), organisé par la France et le Costa Rica, s'est ouvert le 9 juin à Nice en présence de 63 chefs d'État et de gouvernement mais pas ceux des États-Unis, Canada, Australie, Grande-Bretagne, Italie et Allemagne.

du président Vincent Auriol en 1950, à paralyser l'envoi de matériel militaire au Viêt-nam, n'avait pas craint de signer la veille une autre proposition de loi, « *portant reconnaissance de la Nation envers les rapatriés d'Indochine* »

Par ailleurs, le 3 juin, les députés ont voté à l'unanimité l'élévation d'Alfred Dreyfus au grade de général de brigade, 119 ans après sa réhabilitation et 90 ans après sa mort. D'autres projets mémoriels occupent les pensionnaires du Palais-Bourbon : interpellé par le député Laurent Panifous, François Bayrou a pris lui-même position en faveur d'une abrogation du Code noir, qui réglementait l'esclavage dans les colonies françaises entre 1685 et 1848 et qui n'a pas été formellement aboli, bien que pas toujours appliqué.

Si la politique comporte l'utilisation de symboles, l'actuelle frénésie mémorielle exprime l'impasse et l'impuissance dans lesquelles la V^e République est tombée. À défaut d'action, une pantomime évacue les sujets importants par crainte de renverser le gouvernement. Comme on ne veut plus toucher au présent, on se réfugie dans le passé en créant de faciles consensus qui ne changeront rien à l'ordre des choses. En revanche, cela contribue à donner du passé une image biaisée favorisant toutes les surenchères.

Précis

Sondage

72 % des Alsaciens veulent retrouver une région Alsace

Depuis 2016, l'Alsace a été fondue dans la région Grand Est avec la Lorraine et Champagne-Ardenne. La création de la Collectivité européenne d'Alsace par fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin n'a visiblement pas consolé les Alsaciens puisqu'un sondage IFOP commandé par des associations régionalistes alsaciennes (CPA, MPA, ICA) a été sans appel.

Sur un millier d'Alsaciens sondés en avril dernier, 70 % des personnes interrogées souhaitent un référendum sur la création d'une nouvelle région Alsace et 72 % voteraient favorablement à cette proposition. Enfin, 42 % des Alsaciens interrogés souhaitent que ce référendum intervienne avant les prochaines élections municipales et 32 % à l'occasion de celles-ci.

Une enquête d'opinion qui ne va pas réjouir Franck Leroy, actuel président de la région Grand Est et ancien maire d'Épernay, en Champagne. D'autant que les commanditaires de ce sondage chiffrent à 100 millions d'euros par an les économies réalisées par les finances publiques si leur vœu d'autonomie vis-à-vis de la région Grand Est se réalisait avec la création d'une Collectivité d'Alsace qui soit à la fois département et région.

Une évolution institutionnelle que l'on peut qualifier de bon sens.

Jérôme Besnard

Proportionnelle

Il paraît que le chef de l'État aurait accompli l'an passé un « *geste sacrificiel* ». En tout cas, la dissolution de l'Assemblée nationale élue en 2022 a entraîné un véritable psychodrame, le poussant même à reconnaître que « c'était mieux avant ». Indépendamment de toute nouvelle décision, se profile un autre feuillet avec l'instauration de la proportionnelle en remplacement du système actuel, à savoir le scrutin uninominal majoritaire à deux tours – en clair, s'il n'y a pas eu de candidat élu au premier tour à la majorité absolue, c'est celui du deuxième arrivé en tête qui devient député. Pour ce faire, François Bayrou s'est lancé dans un de ses exercices préférés, repris du président de la République : consulter les représentants des partis. Le 30 avril, il a débuté avec Marine Le Pen, parce que, même si on l'a oublié, elle représente le groupe le plus important. Les méchantes langues auraient pu penser que c'était aussi parce qu'elle s'est toujours montrée le dirigeant politique le plus favorable à cette mesure qui avait effectivement permis au Front national en 1988, lors d'un court rétablissement de ce scrutin, d'emporter 35 sièges. Il n'est pas sûr que, aujourd'hui, elle y soit aussi attachée puisque le pourcentage d'opinions favorables au RN lui garantit de toute façon un bon score, surtout s'il n'y a plus d'« arc républicain » censé unir tous ceux qui ne veulent pas du parti à la flamme.

François Bayrou en est partisan depuis longtemps, même s'il avait mis cette

revendication sous le boisseau lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, dont il était l'allié. Les macronistes lui restent opposés, ainsi que la majorité des Républicains, comme l'a rappelé Bruno Retailleau en menaçant de démissionner si le projet était présenté. En outre, le député LR Alexandre Portier a déclaré vouloir « *inscrire dans la Constitution le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les élections législatives* ».

Si la proportionnelle était adoptée, il conviendrait d'en définir les modalités : intégrale nationale, avec ou sans prime majoritaire (que défend le RN, soucieux de renforcer la majorité élue) ou proportionnelle à l'échelon soit régional soit départemental — sans parler de la façon de tenir compte des voix restantes. Le Premier ministre se trouve donc sur une ligne de crête, puisque ceux qui sont censés le soutenir au Palais-Bourbon sont généralement contre la réforme. Par ailleurs, il n'est pas sûr que le RN continue à s'abstenir de tout vote de défiance à son égard.

En réalité se pose un double problème de compétence et de représentativité pour les députés. S'il semble évident que la proportionnelle favoriserait l'élection de candidats parainés par les partis, qui en profiteraient pour faire élire qui ils voudraient, on doit bien reconnaître la dégradation du niveau des parlementaires depuis une bonne dizaine d'années. Beaucoup ont en effet été élus parce qu'ils se référaient à un dirigeant jugé charismatique, Emmanuel Macron en 2017 ou Jean-Luc Mé-

■ **Racisme** : Un coiffeur tunisien de 46 ans a été assassiné par balle le 31 mai à Puget-sur-Argens (Var). Le meurtrier, qui a également blessé un Turc, est leur voisin, 53 ans, qui aurait agi par racisme. Il a été arrêté. Le 2 juin, le Parquet national antiterroriste (Pnat) s'est saisi de l'enquête.

■ **Informatique** : L'État a fait une offre de rachat pour 410 millions d'euros de la branche supercalculateurs (Advanced computing) de l'ancien géant français de l'informatique Atos qui a accumulé jusqu'à 3,5 milliards de dettes. 2 500 salariés, essentiellement en France, sont concernés. Le sort du reste de l'entreprise reste très problématique.

■ **Autoentrepreneurs** : L'article du projet de loi de finances 2025 qui prévoyait que quelque 200 000 autoentrepreneurs dont le chiffre d'affaires dépasse 25 000 euros soient soumis à la TVA a été supprimé le 2 juin à l'Assemblée nationale, sur proposition du groupe Ensemble pour la République (EPR), à l'unanimité des 277 députés présents et avec effet rétroactif. Il avait déjà été suspendu par le gouvernement. Il ne sera pas reconduit pour le budget 2026 alors que l'État en espérait 800 000 euros de revenus supplémentaires.

■ **Parti socialiste** : Le 5 juin, 24 000 adhérents du PS ont renouvelé, pour la quatrième fois depuis 2018, Olivier Faure comme Premier secrétaire, avec 50,09 % des suffrages contre 49,1 % au maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol. Ce choix sera ratifié lors du 81e congrès ordinaire du PS à Nancy, du 13 au 15 juin.

lenchon en 2024. En outre, ils sont nombreux, à cause du non-cumul des mandats, à ne disposer d'aucun ancrage local ni de connaissance des problèmes concrets des citoyens. Du coup, ils semblent oublier le plus urgent : s'attaquer aux défis financiers, éducationnels, sécuritaires, migratoires et même culturels.

Jean-Gabriel Delacour

Logement

La Cour des comptes a publié, le 3 juin, un rapport sur « la mise en œuvre du diagnostic de performance énergétique » (DPE) qui, depuis sa réforme de 2021, a classé en « passoires thermiques » 5,5 millions de logements privés sur les 32 millions disponibles en métropole. Ceux qui sont classés G sont interdits à la location dès 2025. Ceux qui sont classés F le sont à partir de 2028, etc. Cette réglementation vise à la « neutralité carbone » du secteur avant 2034 ou au pire 2050, en contraignant les propriétaires privés et publics à de lourds travaux de rénovation.

La Cour des comptes relève qu'aucune étude d'impact valable n'a été faite par le gouvernement Castex alors en place. La réforme a considérablement aggravé une crise du logement sans précédent due à la crise budgétaire générale de l'État et à la récession mondiale.

Au lieu de reconnaître ce fiasco, qui ruine les propriétaires et met les locataires à la rue, et de faire amende honorable, quitte à payer des amendes à Bruxelles pour non-respect de ses engagements de « décarbona-

tion », la ministre UDI du Logement, Valérie Létard, s'est gargarisée, le 4 juin, de « la forte dynamique » de l'aide *MaprimRénov*, censée être versée aux propriétaires les moins riches, et a promis des budgets nouveaux (pris où ?) et des vérifications plus nombreuses ainsi qu'un recours, prévu par une loi Thomas Cazenave en cours de discussion, à « l'intelligence artificielle » pour renforcer la fiabilité des diagnostics et des travaux.

Or la filière des rénovateurs immobiliers est notoirement incapable de fournir des prestations fiables sur une durée même moyenne et le versement des primes est un parcours du combattant administratif qui a un effet inflationniste sur les prix et favorise de nombreuses erreurs et fraudes. Le dépôt des demandes de subventions pour la rénovation globale des logements individuels avait été suspendu pour cet été, en principe à compter du 1^{er} juillet, faute d'instructeurs et d'argent.

Mais les entreprises de BTP, qui comptent dessus pour assurer 30 % de leur chiffre d'affaires, ont mis la pression, menaçant de bloquer les rues et de licencier massivement parmi leurs 600 000 salariés.

Le président Macron leur a donné raison contre son gouvernement, dans un entretien accordé le 7 juin à la presse régionale à l'occasion du sommet de Nice sur les Océans, en épinglant « ces incertitudes sur les dispositifs mis en place ». Le ministre de l'Économie Éric Lombard, a aussitôt retropédalé...

Paul Chassard

Pornographie

Le groupe Aylo (anciennement Mindgeek), qui appartient au fonds canadien Ethical Capital Partners, et diffuse les trois sites internet pornographiques (Pornhub, Youporn et Redtube) les plus fréquentés en France, a suspendu leurs accès aux Français le 4 juin. Il s'agit de protester contre la nouvelle réglementation qui les oblige à contrôler désormais l'âge de leurs utilisateurs avec un système qui incite ces derniers à se créer une identité numérique réputée fiable sur un site tiers...

Nos pornocapitalistes « éthiques » jugent cette réglementation inefficace et menaçant la vie privée. Ils ont raison. Mais qu'espèrent-ils ?

Le gouvernement français ne peut guère reculer sur des mesures qu'il a tardé à mettre en œuvre depuis des décennies, malgré les exigences de l'Union européenne. D'ailleurs cette obligation ne touche pour l'instant que les sites ayant des serveurs en Europe et laisse de côté les sites pornographiques hébergés dans des pays lointains. Donc les amateurs et nos « chers têtes blondes » (ados mais aussi enfants des écoles primaires voire maternelles) ne sont, jusqu'à nouvel ordre, pas privés du porno ordinaire (et gratuit) avec tous les effets que psychologues et sociologues constatent voire dénoncent.

Le groupe Aylo table peut-être sur l'imperfection technique de l'interdiction. L'entreprise Proton VPN qui permet aux internautes de se dissimuler sous une fausse adresse IP (qui donne à chaque ordinateur

connecté un nom unique), prétend en effet avoir vu sa clientèle augmenter de plus de 1 000 % dès le 4 juin. Ce qui veut dire que les internautes français peuvent se déclarer comme étrangers et continuer à accéder aux sites du groupe Aylo par exemple.

Alors ? Première étape d'un combat sans fin contre toutes les addictions qui brident l'efficacité des humains en les asservissant à leurs instincts les plus bas et contre ceux qui savent les exploiter ? Ou coup d'épée dans l'eau par méconnaissances techniques et détermination incertaine de nos gouvernants ? Jusqu'à présent l'affaire n'a pas fait beaucoup de bruit. Par pudeur sans doute.

Frédéric Aimard

Médaille agricole

Du 6 au 8 juin, week-end de Pentecôte s'est tenu le congrès national annuel de l'Association des médaillés de l'ordre du Mérite agricole (AMOMA), cette célèbre décoration créée en 1883 par le ministre Jules Méline pour récompenser les promoteurs de l'agriculture française sous toutes ces formes. Forte de 5 200 adhérents et structurée en sections départementales, l'AMOMA est présidée depuis 2009 par Louis Orenaga de Gaffory, cadre dans l'agroalimentaire d'origine corse.

Réunir plus de 200 congressistes à Guéret, hier capitale du comté de la Marche et aujourd'hui préfecture de la Creuse, est chose rare. Dans cette ville de 12 800 habitants, très accueillante mais assez mal desservie. Ici le déclin démographique s'est amorcé

au milieu des années 1980. Au niveau départemental, la Creuse ne compte plus que 115 000 habitants contre 280 000 à la fin du XIX^e siècle, ce qui en fait le second département le moins peuplé de métropole après la Lozère. Elle ne compte donc plus qu'une circonscription législative, détenue depuis 2024 par Bartolomé Lenoir, proche d'Éric Ciotti.

Département essentiellement rural, très boisé, la Creuse entend promouvoir ses productions agricoles, à commencer par l'élevage, fort de 400 000 têtes de bétail, pour ce qui est des bovins, essentiellement de races limousine et charolaise et avant tout destinés à la production bouchère. Mais d'autres filières s'y épanouissent comme les pommes du Limousin ou plus récemment les noisettes.

Le tourisme agricole est l'un des piliers d'une stratégie départementale creusoise capitalisant sur la beauté des paysages mais aussi sur le savoir-faire marchois multiséculaire en matière des tapisseries : les congressistes de l'AMOMA ont ainsi pu visiter le site naturel de Crozant, jadis peint par Claude Monnet et la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson.

Jérôme Besnard

■ **Armes :** Le dernier fabricant français d'armes de petit calibre, Verney-Caron, fondé en 1820 et situé à Saint-Étienne (66 salariés), a été repris le 4 juin par son concurrent et voisin Rivoir, de Saint-Just – Saint-Rambert, (300 salariés) à la barre du tribunal de Saint-Étienne.

■ **Religion :** 19 000 inscrits, d'une moyenne d'âge de 20 ans, ont participé au 43^e pèlerinage de Chrétienté, de Paris à Chartres, lors du week-end de la Pentecôte, en assistant à des messes en latin selon le rite de Jean XXIII et non celui du concile Vatican II.

■ **Retraite :** Le 6 juin, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a préconisé un passage progressif de l'âge légal de la retraite à 66,5 ans en 2070.

■ **Bioénergie :** Le Français Wags Energie, spécialiste du biométhane, est sous le coup d'une offre d'achat par le fonds d'investissement suédois EQT, pour environ 53 millions d'euros.

■ **Papeterie :** Le projet de reprise de la papeterie Chapelle-Darblay à Grand-Couronne (Seine Maritime) par le Québécois Domtar, filiale du groupe Fibre excellence, avec le soutien de Veolia, bénéficiera, a-t-on appris le 6 juin après plusieurs années d'atermoiements, d'un soutien de l'État français de 52 millions d'euros. Domtar

doit encore réunir 160 millions. L'usine devrait produire, avec 180 employés, du carton ondulé recyclé à partir de 2028.

■ **Paris :** Candidate à l'élection municipale de 2026 à Paris, la ministre de la Culture Rachida Dati est soupçonnée, dans une enquête conjointe de L'Obs et du magazine de France 2 « Complément d'enquête » (5 juin), d'avoir perçu indirectement 299 000 euros d'honoraires non déclarés de GDF-Suez en 2010-2011.

■ **Télévision :** La numérotation des chaînes de la TNT a été chamboulée à la suite de la disparition de C8 et NRJ12. La nouvelle télévision du milliardaire Daniel Kretinsky, T18, a commencé à émettre le 6 juin, avec Laurent Ruquier en animateur vedette. Novo 19, la chaîne de Ouest-France n'apparaîtra qu'à partir du 1^{er} septembre. Seulement 16,6 % des téléspectateurs français ne regardent que ces chaînes-là.

■ **Disparitions :** L'historien académicien français Pierre Nora, est mort à 93 ans le 2 juin. Le musicien Michel Cassez, qui avait intégré en 1973 les Compagnons de la chanson (fondés en 1941), est mort le 28 mai à 93 ans. La chanteuse Nicole Croisille est morte le 4 juin à 88 ans. Le journaliste Philippe Labro est mort le 4 juin à 88 ans.

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard. - Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre. - TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**. - Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement **Païement par virement**. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

Passer d'un monde de choses à un monde de relations

par Fabrice de Chanceuil

En mars dernier est sorti le livre *Après les temps modernes* de Gilles Hériard-Dubreuil publié aux Éditions du Bien commun. Trois mois n'ont pas été de trop pour entrer dans ce livre foisonnant et complexe même si la pensée de l'auteur se veut simple et pratique.

Il s'agit d'un livre-testament laissé à l'état de manuscrit lors de la disparition de l'auteur en 2023. La transformation du manuscrit en livre revient à Tugdual Derville, co-fondateur avec Gilles-Hériard Dubreuil et Pierre-Yves Gomez, du Courant pour une écologie humaine. Il a ainsi regroupé des notes construites mais éparées pour leur conférer la logique et l'enchaînement d'une démonstration.

Toutes choses égales par ailleurs, la démarche fait songer aux *Pensées* de Blaise Pascal, regroupement de divers feuillets du grand auteur par ses héritiers qui y voyaient la matière d'une apologie de la religion chrétienne. Dans le cas présent néanmoins, la volonté de l'auteur de parvenir à un ouvrage abouti avait été clairement exprimée par lui et la tâche du transcripteur n'en était que plus délicate afin de ne pas trahir sa pensée.

Partant du constat établi par Romano Guardini (1885-1968), théologien et philosophe allemand, de *la fin des temps modernes* (titre d'un de ses livres paru en 1952, cité également par le pape François dans son encyclique *Laudato Si'* de 2015 et dont la pensée politique et sociale de ce dernier est rapportée en annexe du présent ouvrage), Gilles Hériard-Dubreuil s'interroge sur le monde qui vient ou plus exactement celui qu'il aimerait voir advenir. En ce sens, *Après les temps modernes* est, à bien des égards, un livre politique mais non partisan.

La Modernité qui s'achève, même si elle connaît encore des soubresauts, est apparue à la Renaissance avec une triple ambition émancipatrice, à l'égard de la nature, des hommes et de la spiritualité, tous jugés comme des entraves à une conception théorique de la liberté et de la rationalité. C'est ainsi qu'est né le libéralisme, fondé sur une représentation anthropologique estimant qu'en raison de l'incapacité de l'homme à accéder au bien commun, celui-ci doit s'en remettre, selon les cas, à l'État ou au marché. Cette dépossession de l'homme est accentuée par une mainmise de la technologie sur la société, censée être encadrée par des normes destinées à prévenir ou à limiter les risques.

Le citoyen individu n'a plus dès lors d'autres ressources que de faire confiance au système dont il n'a plus, pourtant, de compréhension globale. Face au risque, il réclame toujours plus de sécurité qui devient pratiquement le sens ultime de la vie alors que la finitude de celle-ci devrait plutôt appeler au dépassement. En outre, la société technologique, par



Gilles Hériard-Dubreuil.

son fondement même, non seulement comporte des risques mais conduit à ce que l'auteur appelle « *la crise écologique moderne* » précisant que « *le véritable enjeu de la crise écologique est peut-être la menace de la disparition de l'espèce humaine comme conséquence ultime de la destruction de son environnement* ».

Face à cette menace, la Modernité n'apporte aucune réponse, coincée entre l'utilitarisme qui ne voit dans la nature qu'une ressource et l'écologisme qui ne pense la nature qu'en opposition à l'humanité.

Pour sortir de cette impasse, Gilles Hériard-Dubreuil souhaite que l'homme retrouve sa fonction originelle d'ordonnement du monde, ce qui exige un « *élan spirituel* », expression empruntée à l'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne (1918-2008), souvent mentionné, afin de passer de « *l'entropocène* » (le temps du désordre) à « *l'anthropocène* » (le temps de l'homme). Ainsi pourront s'ouvrir « *les temps qui n'ont pas encore reçu de nom* », selon la formule de Romano Guardini.

Pour y parvenir, l'auteur invite à suivre un itinéraire prenant en compte les différents registres de la transformation (liberté, vérité, sens, réalité, unité, technique et bien commun).

Mais un tel travail de transformation, plutôt qu'un changement de paradigme selon la formule souvent utilisée aujourd'hui, appelle une conversion, c'est-à-dire un profond retournement personnel, visant à se libérer d'un conditionnement historique sans rompre avec un enracinement authentique. Pour cela, l'auteur en appelle à deux personnalités japonaises, l'écrivain Kenzaburo Ôe (1935-2023), prix Nobel de littérature en 1994, complètement changé après sa rencontre avec les rescapés d'Hiroshima et le médecin Takashi Nagai (1908-1951), atteint par les radiations du bombardement de Nagasaki, converti au catholicisme dans lequel il a trouvé l'espérance, l'un et l'autre étant parvenu à faire aboutir leur quête de sens dans l'épreuve de la souffrance.

C'est ainsi qu'il apparaît possible à Gilles Hériard-Dubreuil d'imaginer des temps nouveaux humanisés avec, en premier lieu, une culture démocratique se substituant à l'ac-

tuelle démocratie représentative. Il se réfère, pour cela, au philosophe américain John Dewey (1859-1952), théoricien du « *libéralisme radical* », pour qui « *seules les initiatives volontaires des individus peuvent produire des institutions sociales qui protègent les libertés* ».

Reprenant la méthode des enquêtes sociales préconisée par ce penseur et qui font aussi songer à celles conduites à la même époque par les catholiques sociaux en France, l'auteur cite plusieurs démarches inspirantes, notamment celle à laquelle il a directement participé après l'accident nucléaire de Tchernobyl. Consultant sur la gouvernance des activités à risque, l'expérience qu'il a vécue sur place est certainement le fait générateur de sa réflexion. Il a pu en effet y vérifier l'efficacité de ce qu'il appelle la « *capacitation* », c'est-à-dire la mise en œuvre des décisions prises par les habitants eux-mêmes.

De cette expérience, il tire une conclusion plus générale sur l'administration des « *communs* », forme de gestion communautaire dont il existe des exemples historiques en matière foncière mais qui pourrait s'étendre à quasiment toutes les formes de la vie en société comme le montrent les travaux de la politologue américaine Elinor Ostrom (née en 1933). Pour lui, « *le commun met en évidence le caractère naturel de la dimension sociale de l'existence humaine* ».

Cette nouvelle perspective politique et économique, plus transformative que révolutionnaire, n'est pas guidée par un esprit de système mais par un état d'esprit mêlant écoute, enracinement et transcendance. Elle est à l'image de son concepteur, profondément humain, convaincu que le temps est venu de « *passer d'un monde de choses à un monde de relations* ».

Puisse ce livre faire lever une nouvelle génération d'hommes et de femmes bien décidées à prendre en main leur destin commun. ■

Que faire de la religion populaire ? Une controverse majeure entre catholiques

par le Professeur Yann RAISON DU CLEUZIOU
Université de Bordeaux

auteur d'une édition critique des écrits du Père
Serge Bonnet, o.p., sur la religion populaire :
Défense du catholicisme populaire (Cerf, 2016)



Thème de la conférence

Dès son exhortation apostolique *La Joie de l'Evangile*, le pape François a affirmé la valeur de la piété populaire qu'il qualifiait



"d'œuvre de l'Esprit-Saint". Son dernier voyage en Corse manifeste que cette conviction a traversé tout son pontificat.

En France, cette position fut longtemps marginale. Depuis l'Après-guerre, les dévotions populaires étaient considérées dans une partie du clergé comme une forme de paganisme dont il fallait affranchir les catholiques.



Les statues de saints furent congédiées des églises, la communion solennelle supprimée, le baptême des enfants regardé avec suspicion...

Faire l'histoire des controverses autour de la religion populaire permet de comprendre la profondeur des divisions entre catholiques face au défi de la modernisation.

Jeudi 11 juin
19h30

Salle Dumont
(Centre Istina)

45 rue de la Glacière
75013 Paris

Entrée gratuite sur
inscription avant
le 10 juin
à l'adresse :

Amis
@bibliothequedusaulchoir.org

ASSOCIATION DES
AMIS DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU
SAULCHOIR

<https://bibliothequedusaulchoir.org/>
les-amis-de-la-bibliotheque-du-saulchoir/soutien_bibliotheque



Le danger des mauvaises lois

par Denis Lensel *

Le vote par l'Assemblée nationale de la loi sur l'« *aide à mourir* » entérine l'incitation au suicide des personnes très malades ou très âgées sous couvert d'« *assistance* ». Cette décision introduit dans la législation un droit à l'euthanasie et au suicide assisté, dissimulés ici derrière des expressions trompeuses. Cette nouvelle loi, une loi-suicide, s'inscrit dans une série déjà longue de lois et de mesures sociétales qui démantèlent peu à peu les structures de la société en détruisant les repères de la civilisation.

Les princes qui nous gouvernent véhiculent une morale permissive dans des perspectives vertigineuses : on remplace ainsi une société digne de ce nom par une « *dissociété* » où

les rapports sociaux sont disloqués, au fil d'une dissolution dangereuse des notions de responsabilité et de solidarité.

Depuis un demi-siècle en France, des lois successives ont mené aux résultats suivants : à partir de 1975, elles ont admis peu à peu l'avortement de masse, dans des proportions qui frisent désormais le suicide démographique ; ce permis de tuer les enfants dans le sein de leur mère détruit la parentalité responsable et la relation fondamentale des rapports affectifs entre parents et enfants, en particulier le lien vital de la maternité.

À la même époque, la loi Lecanuet a banalisé les divorces. Elle a utilisé pour cela la notion de « *consentement mutuel* », conçue et présentée comme une mesure d'apaisement : en réalité souvent discutable, cette notion théorique peut permettre des pressions psychologiques très dures sur un des conjoints en instance de divorce. En outre, cette facilitation des divorces s'est exercée au détriment de l'intérêt des enfants des couples éclatés ; des enfants souvent mis en situation d'arbitres entre leur père et leur mère à un âge qui n'est pas taillé pour un tel rôle, et ainsi fragilisés avec de fâcheuses conséquences sur leur équilibre.

Le danger de « mal nommer les choses ». – Plus récemment, le gouvernement de François Hollande a déstabilisé l'institution du mariage en officialisant un prétendu « *mariage gay* » pour des couples homosexuels : c'était l'œuvre de la loi Taubira de 2013, rejetée par une partie notable de la population mais imposée néanmoins... Le brouillage des repères sur le lien conjugal entraîne une inéluctable dévaluation du mot mariage dans la conscience collective. De même que la fausse monnaie peut nuire à la vraie, cet ersatz de mariage peut déstabiliser la parentalité tant paternelle que maternelle.

On a oublié l'avertissement d'Albert Camus déclarant que « *mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde* ». Et on a remplacé le lien conjugal solide et indissoluble par la notion floue de partenaire temporaire et interchangeable, dans le contexte de l'idéologie du « Genre » indéterminé, substitué aux sexes naturels masculin et féminin.

Aujourd'hui, avec la loi sur la « *fin de vie* », sous couvert d'une compassion très ambiguë et non dénuée d'hypocrisie, les élus du Parlement ouvrent la voie funeste qui mène à l'euthanasie et à la banalisation de l'eugénisme. Cela dissimule souvent un refus du devoir d'assistance familiale et... un souci d'économies budgétaires de l'État...

En outre, on s'emploie désormais à interdire toute opposition véritable, en criminalisant et en réprimant les tentatives de résistance à ces dérives.

Des lois qui « justifient les dérèglements ». – La tentation de la permissivité n'est pas nouvelle : déjà Blaise Pascal s'insurgeait devant le laxisme de la casuistique de ceux qui donnaient une absolution automatique à nombreuses fautes, y compris certains homicides... En 1658, l'auteur des *Provinciales* écrivait : « *Ce qu'il y a de plus pernicieux dans ces nouvelles morales, est qu'elles ne vont pas seulement à corrompre les mœurs, mais à corrompre la règle des mœurs, ce qui est d'une importance tout autrement considérable. Car c'est un mal bien moins dangereux et bien moins général d'introduire des dérèglements en laissant subsister les lois qui les défendent, que de pervertir les lois, et de justifier les dérèglements* ».

Les « structures de péché ». – Au XX^e siècle, le pape Jean-Paul II a dénoncé les « *structures de péché* » qui parasitent la vie de la société en dévoyant les hommes. Il désignait un processus de conditionnement massif des esprits par différents facteurs provoquant des effets « boules de neige ». La structure de péché est à la fois le fruit de la multiplication des péchés et la source de tentations plus grandes et de pressions plus fortes sur les comportements. Exemples tragiques, la consommation de stupéfiants, du cannabis aux drogues dures, et la marée rose de la pornographie rencontrent la tolérance complaisante de nombreux dirigeants malgré leur nocivité. Avec l'idée que la loi doit « suivre » les mœurs, on peut s'enfermer dans des cercles vicieux parfois présentés comme des cercles vertueux... Et la promulgation de nouvelles lois qui constituent un permis de tuer n'est pas la moins dangereuse de ces structures de péché délétères. ■

* Auteur de l'essai *Le Bonheur de Pascal*, éditions Saint-Léger.

À la source de la civilisation occidentale

par Frédéric Aimard

Sous un titre modeste, voici un essai qui peut éclairer prodigieusement la vision que nous avons de cette civilisation « judéo-chrétienne » dont, malgré les barbaries montantes, nous restons les héritiers quoique trop ignorants.

Enseignant la littérature médiévale à la Sorbonne, Xavier Laurent Salvador entend réhabiliter deux auteurs français qui ont marqué sept cents ans de la culture occidentale, avant que le Moyen Âge ne soit réduit à n'être plus qu'une « période sombre de notre histoire... » par la Renaissance, la Réforme protestante, la Révolution française, l'Université laïque et républicaine, et l'ignorance « déconstructrice » contemporaine...

Le premier est un prêtre du XIII^e siècle dans sa province d'Artois : Guyart des Moulins. Il a traduit, à la demande de son évêque, dans sa langue romane, ancêtre de notre français, la Bible en latin de saint Jérôme (la Vulgate qui constitue, depuis au moins Charlemagne, la seule version de la Bible reçue en Occident). Le second est son maître Pierre le Mangeur (Comestor, en latin) chancelier de l'Université de Paris. Celui-ci avait constitué, autour de 1173, une « Histoire scolastique » qui, à la traduction de la Bible en latin, ajoutait une glose encyclopédique également en latin à l'usage des étudiants. Il s'agit « de longs récits enrichis de commentaires érudits qui expliquent les étapes les plus importantes de toute l'histoire du Monde, depuis l'Antiquité jusqu'au Christ [...] notes tirées de L'Histoire naturelle de Pline, ou de sa lecture attentive de Flavius Joseph. » Il faut préciser qu'originaire de Troyes, le chancelier de Paris avait su assimiler les enseignements des rabbins héritiers de Rachi, le plus célèbre commentateur juif français de la Bible (mort à Troyes en 1105). Première idée reçue à balayer : « Loin d'être hermétique ou hostile aux savoirs extérieurs, le Moyen Âge fut une époque de circulation et de dialogue intellectuel, où les traditions juives et chrétiennes se sont influencées mutuellement. »

Guyart des Moulins a traduit cette glose et l'a savamment insérée dans le texte de sa traduction. Il a ainsi créé le modèle de toutes les Bibles annotées et commentées qui suivront (et des autres ouvrages encyclopédiques), avec tous les perfectionnements et les compléments que les différents copistes, puis les imprimeurs, pourront y ajouter. Cette œuvre est connue comme « La Bible historique ». Magnifiquement enluminée, elle était présente, sous forme de un ou deux très forts volumes, dans toutes les bibliothèques monastiques et seigneuriales, dont elle constituait le fleuron. Ses histoires et ses images sont à la base de la profonde culture chrétienne.

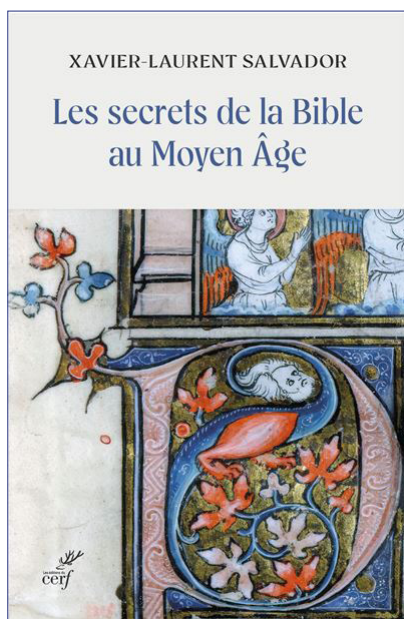
tienne qui innervait l'Europe, ses cathédrales, ses élites et ses peuples illettrés...

L'essayiste entreprend de nous convaincre de ce qu'il y eut de « génial » (le mot revient souvent) dans cette entreprise au formidable succès mondial. N'est-ce pas le cas de beaucoup d'inventions qui nous paraissent si naturelles qu'on ne peut imaginer qu'il y a eu un homme, parfois tout seul, pour les faire éclore même si, bien sûr, rien ne s'invente en dehors d'un certain air du temps précis.

Après avoir rappelé le contexte de la naissance des langues romanes (et du roman littéraire), avec l'apparition d'une nouvelle distinction entre poésie et prose – également une invention – l'auteur nous fait prendre conscience de l'importance de la Bible dans les progrès d'une civilisation occidentale où l'esprit historique et scientifique s'affirme brillamment en préparant les étapes suivantes.

Il s'agit ensuite de nous initier à cette culture du Moyen Âge dont le sens du merveilleux est en effet « amusant » comme l'auteur nous le montre avec jubilation, mais pas sans profondeurs intellectuelles et spirituelles dont notre rationalité actuelle risque de nous priver et peut-être même ces progrès de la traduction ou de l'exégèse auxquels nous invite par exemple un Claude Tresmontant, (que l'on redécouvre ces dernières semaines, grâce à la merveilleuse biographie de son fils Emmanuel) en prouvant le substrat araméen des Évangiles. Pour Xavier-Laurent Salvador, « la vérité étymologique du texte chrétien n'est pas à chercher "dans les sources", dans un retour à une pseudo-lettre hébraïque ou araméenne qui n'aboutira qu'à convertir tous les chrétiens à la religion de la langue qu'ils idéalisent, mais plutôt dans la découverte de l'universalité du message biblique. » Bref une vision très catholique de la culture occidentale qui ne dépend pas d'une « religion du livre », mais « d'une religion de la traduction » (selon le linguiste Henri Meschonnic, mort en 2009). Ce livre d'initiation, fait sans aucune pédanterie, ouvrira des horizons insoupçonnés sur le passé et donc l'avenir de notre culture commune. ■

Xavier-Laurent Salvador, *Les secrets de la Bible au Moyen Âge*, Cerf, juin 2025.



Laudato communis

par Fabrice de Chanceuil

Le 18 juin 2015, il y a donc dix ans, le Saint-Siège rendait publique l'encyclique du pape François *Laudato Si'* (Louez sois-tu) sur la sauvegarde de la maison commune. Si les conférences épiscopales avaient déjà publié des textes sur le sujet, c'était la première fois qu'un Pape rédigeait une encyclique sur l'environnement, engageant ainsi l'autorité de l'Église sur cette question sensible et souvent controversée.

Ce texte a été immédiatement salué par la classe politique et les protecteurs de l'environnement, Nicolas Hulot, alors envoyé spécial du président de la République pour la planète, parlant même du meilleur écrit publié à ce jour sur le sujet. De fait, dans le style simple et direct qui le caractérisait, le pape François n'avait pas hésité à emboîter le pas aux discours du moment, utilisant les termes en cours, dénonçant la culture du déchet à laquelle il opposait l'économie circulaire, s'alarmant des pertes de la biodiversité, s'inquiétant du monde qui sera laissé aux générations futures et surtout, reconnaissant la réalité du réchauffement climatique dont, sans problème, il imputait la cause aux activités humaines. On comprend bien, par conséquent, l'enthousiasme des écologistes à quelques mois de la COP 21 qui allait se tenir en fin d'année à Paris.

On peut encore s'interroger toutefois sur le fait de savoir si ceux-ci avaient bien lu le texte dans son entier. En effet, si le Saint-Père acceptait si volontiers la responsabilité humaine dans les atteintes faites à l'environnement, c'est parce que l'Homme était au cœur de son encyclique, qu'il avait d'ailleurs inscrit dans le Magistère social de l'Église. En cela, sa pensée n'était pas en rupture mais au contraire en continuité avec celle de ses prédécesseurs, notamment les deux derniers, qu'il citait abondamment dans le document.

Ainsi, le pape François énonçait qu'il n'y a pas d'écologie sans anthropologie adéquate, indiquant, à plusieurs reprises que « tout est lié », ce qui le conduisait à dénoncer l'avortement et les manipulations génétiques, s'étonnant que ceux qui s'opposent aux organismes génétiquement modifiés (OGM) puissent se satisfaire des expérimentations sur les embryons humains vivants.

Mais le Pape ne se contentait pas de s'alarmer ou de critiquer et, sans vouloir se substituer aux responsables politiques et économiques, proposait une vision de l'Église pour ce qu'il nommait à la fois un développement global et une écologie intégrale. Dans sa pensée, cette dernière englobait l'écologie humaine, le pape François rejoignant la préoccupation de son prédécesseur Benoît XVI, pour qui l'Homme possède aussi une nature qu'il doit respecter, et qu'il reliait également au bien commun, fondement de toute justice.

C'est donc à une conversion écologique à laquelle le Saint-Père appelait l'humanité, en s'adressant aussi bien aux chrétiens, les invitant à renouveler leur spiritualité à l'aune de cette exigence, qu'à tous les hommes de bonne volonté, à qui il proposait l'humilité, convaincu que « moins est plus », afin de vivre une sobriété heureuse.

En dix ans, l'encyclique *Laudato Si'*, complétée en 2023 par l'exhortation apostolique *Laudato Deum* (Louez Dieu), reste une référence pour les catholiques, avec notamment la création du label Église verte, et une source d'inspiration pour les personnes soucieuses de la conduite des affaires de la cité.

L'appel à la conversion du pape François est, en particulier, au cœur du livre posthume de Gilles Hériard-Dubreuil, *Après les temps modernes*, publié récemment aux Éditions du bien commun. L'auteur y voit la condition préalable pour apporter une réponse à la crise écologique actuelle qui signe la fin des temps modernes, pour reprendre la formule du théologien et philosophe allemand Romano Guardini (1885-1968). Après cinq siècles de domination technique, économique et étatique, la Modernité n'a plus de solution à proposer, coincée entre l'utilitarisme qui ne voit dans la nature qu'une ressource et l'écologisme qui ne pense la nature qu'en opposition à l'humanité.

Le moment est donc venu pour l'homme de reprendre sa mission originelle d'ordonnement du monde, l'auteur mettant en avant les « communs », mode de gestion partagée des différentes formes de vie en société mettant en évidence le caractère naturel de la dimension sociale de l'existence humaine. Une perspective que le pape François n'aurait pas renié et que le pape Léon XIV pourrait sans doute faire sienne. ■

L'Histoire dans les livres

par Jean Étèvenaux

À qui veut s'en donner la (douce) peine, l'Histoire apporte beaucoup d'agréments et de réflexions. On n'est certes pas obligé d'en aimer toutes les époques et tous les personnages ni d'apprécier la totalité des thèmes abordés ainsi que la façon de procéder de chaque historien. Mais comment nier que, sans annoncer automatiquement le futur, elle permet de mieux comprendre le présent, sans oublier qu'elle fournit à notre curiosité des situations qu'on n'aurait souvent même pas osé inventer ?

D'abord, pour s'y reconnaître, Jérôme Maufras et Grégory Bricout présentent *Histomania. 500 000 ans d'Histoire en cartes* (Paris, La Martinière, 2024, 192 pages) ; malgré d'inévitables manques, par exemple sur le christianisme originel en Orient ou sur l'importance de la traite arabo-musulmane, on ne peut qu'apprécier un balayage qui va des premiers pas en Afrique jusqu'au nombre actuel des Instituts Confucius dans le monde.

Mentionnons ensuite des visions ciblées. Voici celle qui régna successivement sur la France et sur l'Angleterre et qui influença toute la culture de son temps, *Aliénor d'Aquitaine* (Paris, Perrin, 2024, 288 pages), racontée par Philippe Tourault. Ensuite, Claire L'Hoër fait briller *La galaxie Louis XIV* (Paris, Fayard, 2025, 296 pages). Au siècle sui-

vant, la rencontre de deux mondes est explorée par Véronique Dorbe-Larcade à travers *Ahutoru ou l'envers du voyage de Bougainville à Tahiti* (Pirae, Au vent des îles, 2023, 2072 pages). Jean-Marc Schiappa propose de *Relire la Révolution française* (Paris, Fayard, 2025, 352 pages) dans un sens très favorable. Grâce à Aude Nicolas, on découvre en Savoie, à l'époque impériale, trois *Destins d'officiers. Quand l'objet témoigne* (Lyon, Libel, 2023, 120 pages). De son côté, c'est une connaissance sereine mais pénétrante que Gisèle Séginger propose de Gustave Flaubert. *Histoire et politique* (Paris, Classiques Garnier, 2024, 380 pages). Enfin, deux colloques organisés par l'Association française pour l'histoire de la justice interrogent sur *Justice et esclavages* et sur *Justice et paix. Le temps de la concorde* (Paris, La Documentation française, 2021 et 2022, 344 et 364 pages).

Une excellente mise au point est fournie par Jean-Yves Frétygné dans son *Histoire de la mafia au-delà des préjugés* (Paris, Fayard, 2025, 384 pages). On sait que, parmi ceux qui luttèrent contre l'Honorable Société, il y eut le Duce, ce que confirme Pierre Milza dans la réédition de son *Mussolini* (Paris, Fayard, 2025, 986 pages). Du côté nord des Alpes, on dispose enfin en français des *Mémoires du photographe d'Hitler. « Hitler était mon ami »* (Paris, Perrin, 2025, 336 pages) : Heinrich Hoffmann, s'il exagère son rôle, n'en reste pas moins un témoin de premier plan. Peu connu, *Boemeburg. Chef de la Gestapo en France* (Paris, Nouveau Monde, 2025, 398 pages) est disséqué par Gérard Chauvy et Philippe Valode, qui montrent son efficacité dans l'arrestation de quelque 300 000 Français, à commencer, bien sûr, par Jean Moulin. C'est le lieu de signaler l'étude de Frédérique Neau-Dufour, 1944-1945. *Struthof. Un camp pour épurer l'Alsace* (Strasbourg, La Nuée bleue, 2025, 286 pages), permet de voir comment un camp nazi a servi de lieu d'internement après la libération. Quant à la façon dont les Français ont traversé la période dans l'ensemble du pays, on en aura une idée avec le panorama dressé par Dominique Veillon dans *La vie quotidienne sous l'Occupation* (Paris, Eyrolles, 2025, 200 pages), lequel s'appuie sur des objets révélateurs.

Fidèle à sa vision du monde, Gilbert Sinoué s'est penché sur *L'âge d'or de la civilisation arabe* (Paris, Fayard, 2025, 352 pages), où il est dommage que, contrairement à ce qu'il annonçait dans un chapitre introductif, il n'ait pas davantage développé ce que les non-musulmans y ont réalisé. Sur une période plus récente, Joseph Yacoub permet de mieux connaître une communauté très malmenée au XX^e siècle : *La France et la reconnaissance du génocide assyro-chaldéen* (Sarcelles, Association des Assyro-Chaldéens de France, 2025, 128 pages) et *Pour l'amour d'une mère. Itinéraires d'un Assyro-Chaldéen* (Paris, Cerf, 2025, 216 pages). Michel Santi, lui, retrace ses multiples origines et son complexe parcours, souvent difficiles à croire, dans *Une jeunesse levantine. Beyrouth, La Mecque, Khomeiny, Jérusalem* (Lausanne, Favre, 2025, 276 pages). Un peu plus à l'ouest, en Libye, sont révélés des massacres, notamment dans la prison d'Abou Salim, au sud de Tripoli ; le calvaire des détenus est raconté par divers survivants qui se trouvaient ainsi *Dans les prisons de Kadhafi. Témoignages de prisonniers d'opinion de la dictature libyenne 1969-2011* (Paris, Hémisphères, 2025, 326 pages). ■